

III L'ensemble des réels

A La relation d'ordre \leq .

Propriété(s)

On dit que \mathbb{R} est un ensemble **totalelement ordonné**, ce qui signifie :

$$\forall (a, b) \in \mathbb{R}^2, a \leq b \text{ ou } b \leq a.$$

On peut alors définir le **max** et le **min** entre deux réels a et b :

$$\max(a; b) = \begin{cases} a & \text{si } b \leq a \\ b & \text{si } a \leq b \end{cases} \quad \text{et} \quad \min(a; b) = \begin{cases} b & \text{si } b \leq a \\ a & \text{si } a \leq b \end{cases}$$

Propriété(s)

- ❶ (Réflexivité) $\forall a \in \mathbb{R}, a \leq a.$
- ❷ (Transitivité) $\forall (a, b, c) \in \mathbb{R}^3, (a \leq b \text{ et } b \leq c) \Rightarrow a \leq c.$
- ❸ (Antisymétrie) $\forall (a, b) \in \mathbb{R}^2, (a \leq b \text{ et } b \leq a) \Leftrightarrow a = b.$

Pour tout ensemble contenant un nombre fini de réels, on définit le **max** et le **min** par récurrence « finie » :

Soit $p \in \mathbb{N}, p \geq 2$ et $A = \{x_1, \dots, x_p\}$ un ensemble à p éléments de \mathbb{R} . Alors, on a :

$$\max A = \max(\max\{x_1, \dots, x_{p-1}\}; x_p) \quad \text{et} \quad \min A = \min(\min\{x_1, \dots, x_{p-1}\}; x_p).$$

B Propriétés des parties non vides de \mathbb{R} .

Definition

Soit A une partie non vide de \mathbb{R} .

- ❶ A est **majoré** $\Leftrightarrow \exists M \in \mathbb{R}, \forall x \in A, x \leq M$.
- ❷ A est **minoré** $\Leftrightarrow \exists m \in \mathbb{R}, \forall x \in A, m \leq x$.
- ❸ A est **borné** $\Leftrightarrow A$ est minoré et majoré.

Exemples : $A_1 = \{\cos(\frac{\pi}{n}); n \in \mathbb{N}^*\}$, $A_2 = \text{Im}f$ avec $f : x \in \mathbb{R} \mapsto e^{-x^2} \in \mathbb{R}$ et $A_3 = \{(-2)^n ; n \in \mathbb{N}\}$.

Étude en cours.

Proposition (Autre caractérisation d'un ensemble borné)

$$A \text{ est borné} \Leftrightarrow \exists C \geq 0, \forall x \in A, |x| \leq C.$$

Preuve. *en cours*

Definition (Max et Min d'un ensemble quelconque)

Soit A une partie non vide de \mathbb{R} .

- ❶ A admet un **plus petit élément** $\Leftrightarrow \exists m \in A, \forall x \in A, m \leq x$. (on le notera **min A**.)
- ❷ A admet un **plus grand élément** $\Leftrightarrow \exists M \in A, \forall x \in A, x \leq M$. (on le notera **max A**.)

Exemples : étudier A_1, A_2 et A_3 .

Definition

Soit A une partie non vide et majorée de \mathbb{R} .

Le plus petit majorant de A est appelé **borne supérieure de A** et noté **$\sup A$** .

Caractérisation de la borne supérieure de A :

① $\forall x \in A, x \leq \sup A$ ($\sup A$ est un majorant)

② $\forall t < \sup A, \exists x \in A, t < x$ ($\sup A$ est le plus petit des majorants)

 $\sup A$ n'appartient pas nécessairement à A .

Contre-exemple : à choisir parmi A_1, A_2 et A_3 .

Axiome (de la borne sup)

Toute partie non vide et majorée de \mathbb{R} admet une borne supérieure.

Exercice. Soit A une partie de \mathbb{R} .

Démontrer que si A admet un plus grand élément $\alpha \in \mathbb{R}$ alors $\sup A$ existe et $\sup A = \alpha$.

Correction au prochain TD.

⋮

 ne pas confondre $\sup A$ et $\max A$!

Definition

Soit A une partie non vide et minorée de \mathbb{R} .

Le plus grand minorant de A est appelé **borne inférieure de A** et noté **$\inf A$** .

Caractérisation de la borne inférieure de A :

① $\forall x \in A, \inf A \leq x$ ($\inf A$ est un minorant)

② $\forall t > \inf A, \exists x \in A, x < t$ ($\inf A$ est le plus grand des minorants)

 $\inf A$ n'appartient pas nécessairement à A .

Contre-exemple : à choisir parmi A_1, A_2 et A_3 .

Axiome (de la borne inf)

Toute partie non vide et minorée de \mathbb{R} admet une borne inférieure.

Exercice. Soit A une partie de \mathbb{R} .

Démontrer que si A admet un plus petit élément $\beta \in \mathbb{R}$ alors $\inf A$ existe et $\inf A = \beta$.

Correction au prochain TD.

⋮

 ne pas confondre $\inf A$ et $\min A$!

C Introduction de la fonction partie entière.

Propriété(s) (d'Archimède - utilisée au chapitre 3)

On admettra le résultat suivant : $\forall x \in \mathbb{R}, \exists n \in \mathbb{N}, x < n$.

(se démontre avec la borne sup)

Corollary

$$\forall x \in \mathbb{R}, \exists ! k \in \mathbb{Z}, k \leq x < k + 1.$$

Définition (Partie entière- utilisée au chapitre 3)

Soit $x \in \mathbb{R}$. Le plus grand entier relatif inférieur ou égal à x est appelé **partie entière de x** , notée $E(x)$ ou $[x]$.

On a $E(x) \leq x < E(x) + 1$.

Représentation graphique.

